ATTESTATION DE LIVRAISON : fournitures ou petits matériels

ATTESTATION D'EXECUTION DE SERVICE : MAINTENANCE / REPARATION / ENTRETIEN / PETITS TRAVAUX hors opération immobilière...

A utiliser en l'absence de bon de livraison ou de bon d'intervention



Cette attestation ne se substitue pas aux opérations prévues au marché (CCP ou Conditions générales d'achat applicables) de vérification et d'admission par l'émetteur de la commande.

Signature

Numéro et date de la commande à compléter par le certificateur du service fait >